

CONSOLIDATED NICKEL MINES LIMITED

Société au capital de 500.000 livres, Londres, 1903.

CONSOLIDATED NICKEL MINES (*La Cote de la Bourse et de la banque, Le Rentier*, 17 juillet 1903)

Du 13 au 16 juillet, a eu lieu à Londres l'émission de 150.000 actions d'une livre de la Consolidated Nickel Mines limited, société au capital de 500.000 livres. La Compagnie s'est formée pour acquérir, en Nouvelle-Calédonie, des mines de nickel. Les administrateurs sont, pour la France, le baron A. Digeon ¹ et Jules Prevet ² ; pour l'Angleterre, S. Wheeler, de la Smelting C^o of Australia, Salter Pyne, de la même société, et Ch. Steel, qui fut administrateur général de la Northern Railway C^o.

La société s'est entendue avec la Smelting Company pour assurer le traitement du minerai à extraire des mines nouvelles. Le contrat a été signé pour 7 années renouvelables. Le profit de la société nouvelle devra être partagé par moitié avec l'ancienne société australienne.

Le prospectus d'émission, ajoute *Le Rentier* du même jour, prétend qu'il y a encore économie à laisser le travail du minerai se faire en dehors de notre colonie, au moins pour la période de 14 ans qui a été prévue.

CONVOCATIONS D'ASSEMBLÉES Société générale d'exploitation coloniale (*La Dépêche coloniale*, 27 septembre 1903)

Assemblée extraordinaire le 28 septembre, à trois heures, au siège social, 7, rue de Laborde. — Ordre du jour : Convention avec The Consolidated et prendre toutes résolutions.

Consolidated Nickel Cy Ltd (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 novembre 1903, p. 1431)

Ainsi que nous l'avions annoncé le 18 juillet dernier, cette société a envoyé des agents pour prendre possession et reconnaître les propriétés minières que la Société d'exploitation lui a vendues (Konimabo, Ktépai, Poya-Muéo, Bourrail, etc.)

M. Lidgely, directeur de la Société ; M. Pringle, ingénieur, sont arrivés par le « Pacifique », mais ils attendent un autre ingénieur pour commencer leurs tournées sur la côte Ouest.

¹ Baron Armand Digeon (et non *Dijeon*) : fondateur en 1871 de la Compagnie de la Nouvelle-Calédonie. Voir [encadré](#).

² Jules Prevet (1887-1940) : fondateur de la Gomen-Ouaco : conserverie de viande. Voir [encadré](#).

Cette société a déjà pris les engagements nécessaires, paraît-il, pour expédier le minerai extrait à Daplo [sic : Dubbo ?], en Nouvelle Galles du Sud (Australie), où il sera transformé et affiné.

D'ici peu, M. Lidgely va ouvrir son office à Nouméa.

Le conseil d'administration est composé de M. Samuel Wherler, Salter Pyne, Charles Steel, à Londres, et M. le baron Digeon et Jules Prevot, à Paris.

L'office central est situé à Paris, 7, rue Laborde.

MÉTAUX, PÉTROLE ET CHARBON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

par E. Claquin,

mécanicien principal de 1^{re} classe,

ancien mécanicien de la division navale du Pacifique.

(*Le Mois colonial et maritime*, novembre 1910, p. 395-407)

Nickel. — Les divers minerais nickélifères, abondamment répandus dans toute la formation serpentineuse de l'île, sont caractérisés par une richesse exceptionnelle.

Les principaux exploitants sont :

1° La Société française « Le Nickel » dont le siège est à Paris et dont les mines principales se trouvent à Thio, Canala, Poro et Ivouaoua.

[398] Elle fournit environ les trois quarts du minerai calédonien.

2° La Société américaine « Nickel Corporation Limited » possède des gisements importants à Népoui et à Koné. Presque toujours en chômage, la Société semble avoir acquis ces gisements dans le but de tenir en échec le gouvernement américain qui a manifesté à différentes reprises l'intention d'augmenter les impôts sur les mines et les minerais des mines du Canada dont cette société est propriétaire.

3° La « Société minière calédonienne », compagnie française dont le siège est à Nouméa.

Son rôle est d'opérer la centralisation des minerais exploités par les petits contractants et d'en opérer la vente.

4° La Société « The Consolidated Mines Limited », dont les gisements très importants situés à Yoh et à Kaala sont depuis longtemps en chômage.

5° Quelques particuliers qui exportent directement leurs produits.

Nouvelle-Calédonie

L'exploitation de nickel de la Consolidated Cy à Voh

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 24 juin 1912)

Ses trois mines, étant en pleine exploitation, pourront descendre, au minimum, au bord de mer, 5.000 tonnes par mois.

Un contrat de 60.000 tonnes est passé avec la maison Ballande [[Hauts fourneaux de Nouméa](#)].

NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES
SERVICE DES MINES & TOPOGRAPHIQUE

AVIS

Demandes en concession de mines
(*J.O. de la Nouvelle-Calédonie*, 6 septembre 1913)

N° 251. — Par une pétition, en date du 7 juillet 1911, M. F. Lemièrre, agissant au nom et pour le compte de la société « The Consolidated Nickel Mines limited », sollicite une concession de mines de nickel (3^e catégorie) et autres substances de même catégorie, dénommée Ajax, située à Poya.

Cette concession est limitée conformément au plan dressé par le Service topographique et renferme une étendue superficielle de 200 hectares.

Par acte en date du 3 juin 1912, cession des droits de la société « The Consolidated Nickel Mines Limited » a été faite à la « [Compagnie des mines de nickel réunies](#) », représentée par la société « Hauts-Fourneaux de Nouméa », suivant procuration en date du 14 janvier 1913.
